

CAHIER DES CHARGES

FORMATION DES SALARIES EN INSERTION

LE GROUPEMENT DES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX DU CŒUR D'HERAULT « G.E.C.O.H »

Le GECOH s'appuie sur des prestataires pour mener ses actions d'accompagnement et d'insertion des publics ciblés. Le Gecoh et les actions du chantier d'insertion, sont cofinancés par le Fonds Européen (FSE) dans le cadre de l'axe 3 du programme opérationnel national FSE géré par le Département de l'Hérault via une délégation de gestion par les services de la Direction Régionale des Entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) Occitanie. Dans ce cadre, le GECOH et ses prestataires ont ainsi des obligations à respecter notamment en termes de réalisations et de publicité. Ces obligations conditionnent l'évaluation de l'opération menée qui sera nommée « Découverte et pré qualification des métiers et des services à la personne et aux collectivités ».

Intervention du Fonds Social Européen (FSE) (cf. article 7-7 du CCAP)

Les coûts des prestations objet du marché sont également pris en charge par un cofinancement du Fonds social européen (FSE), dont le Département assure la gestion par délégation de l'État.

L'intervention d'un financement communautaire entraîne le respect d'obligations spécifiques partagées par le pouvoir adjudicateur et le titulaire du marché :

- ✦ **Obligation d'assurer la publicité de la contribution de l'Union européenne auprès de l'ensemble des participants (publics accompagnés) et de leurs employeurs :** information par des mentions écrites et/ou orales, utilisation de la charte graphique officielle ([drapeau européen et logo « l'Europe s'engage »](#)) dans tous les documents liés aux prestations et dans les salles de cours et/ou d'entretiens. La nouvelle réglementation européenne a introduit une obligation supplémentaire aux côtés de l'obligation de publicité (apposition des logos, emblèmes et mention) : l'information par voie d'affiche et sur votre site internet. Ces obligations sont cumulatives. (Photo de l'affichage des supports de la publicité du FSE dans le collège et dans la classe ainsi que dans l'EHPAD ou travaille le bénéficiaire)
- ✦ **Obligations liées aux contrôles :** conservation de l'ensemble des pièces et documents relatifs aux conditions d'exécution et aux résultats des prestations réalisées, jusqu'à la clôture des programmes communautaires, et mise à disposition de ces éléments pour tout contrôleur national ou communautaire habilité
- ✦ **Obligations liées à l'évaluation des programmes européens :** suivi, collecte et production de l'ensemble des données permettant de renseigner, au terme de chaque année civile, les indicateurs de réalisation (caractéristiques des participants) et de résultat (types de sorties)

Objet du marché :

Mettre en place une formation pour 24 participants salarié(e)s recruté(e)s en C.D.D.I sur 12 mois, sur le chantier d'insertion « pré-qualifiant aux métiers de l'aide à la personne » porté par le Groupement des Établissements médico-sociaux du Cœur d'Hérault « G.E.C.O.H.

Formation complémentaire individualisée des salariés apprenants

Les objectifs :

- Dispenser une formation individualisée tenant compte des besoins spécifiques de chaque participant au regard des types de postes occupés.
- Proposer une démarche pédagogique facilitant les acquisitions individuelles (connaissances, savoirs faire) tout en veillant à stimuler la dynamique de groupe et la dynamique individuelle des participants au travers notamment du module de tronc commun.
- Assurer un accompagnement pédagogique individualisé afin de repérer et lever les freins et blocages potentiel dans les apprentissages.
- Évaluer les acquis au regard de chaque profil de poste
- Proposer autant les certifications (totales ou partielles) possible :
 - Brevet B1-B1V : Habilitations électriques pour l'agent technique
 - B2i@adultes : Brevet informatique Internet Adulte pour l'agent administratif

Par ailleurs le prestataire produira en fin de formation une attestation individuelle de reconnaissance des acquis ainsi qu'une attestation individuelle de formation.

Moyens prévus :

La formation se déroulera prioritairement sur le territoire du Cœur d'Hérault.

Mise à disposition de moyens adaptés : plateaux techniques, salles de formation, outils informatiques, accès internet.

Le prestataire devra disposer d'une équipe pédagogique à même d'accompagner les différents profils-métiers recrutés dans le cadre du Chantier d'Insertion.

Contenu de la formation

MODULE 1 : EVALUATION (Volume horaire individualisé)

Un positionnement est effectué en début de formation, par l'équipe pédagogique, afin d'évaluer les acquis de chaque stagiaire et de déterminer ainsi ses besoins.

Des évaluations formatives sont réalisées tout au long de la formation (exercices, tests, mises en situations professionnelles ...). Elles portent sur des objectifs pédagogiques opérationnels ou des objectifs intermédiaires. Ces évaluations permettent de cerner la progression de chaque stagiaire vers l'atteinte des objectifs et d'envisager d'éventuels réajustements.

MODULE 2 -TRONC COMMUN

Sous-module : Environnement professionnel, connaissance des métiers et spécificités des publics (personnes âgées et personnes handicapées)

- **Les métiers et les qualifications**

Objectif : mieux appréhender le secteur d'activité, les métiers, les qualifications au regard du contexte socio-économique local et régional

- **Les conditions de travail**

Objectif : mieux appréhender le secteur d'activité et faire évoluer de façon positive les représentations liées aux métiers du secteur des services à la personne et aux collectivités.

Sous-Module : Découverte de la filière sante, sanitaire et sociale, services à la personne et aux collectivités, métiers, perspectives.

Objectif :

Identifier les métiers et postes cibles par la formation connaître le marché de l'emploi

Contenu

Organisation de la filière, conditions de travail. Types d'établissements et de structures. Étude des fiches métiers, confrontation des acquis et potentialités avec les requis et attentes de l'entreprise. Se situer dans l'environnement professionnel : conventions collectives, organisation de la branche professionnelle. Intervention de professionnels du secteur. Rôle de l'intervenant à domicile et en structure.

MODULE 3 : REMISE À NIVEAU (Volume horaire individualisé)

➤ Les savoirs de base

Il s'agira dans ces modules de mettre en place une approche des savoirs de base par les compétences et ancrer la formation par un lien avec les situations de travail dans les métiers du sanitaire et social, des services à la personne et aux collectivités.

➤ Mathématiques

Les outils mathématiques seront abordés, le plus souvent possible, au travers de situations de travail dans le sanitaire et social et des services à la personne et aux collectivités.

➤ Français

Écouter, écrire, lire, parler sont les quatre savoirs de base de la communication travaillés.

Ces compétences seront abordées, le plus souvent possible, au travers de situations de travail dans le secteur sanitaire et social et de situations de la vie quotidienne.

Les activités d'écoute, de production, d'écrits, de prises de parole, en lien avec des sujets portant sur les intérêts, les besoins, les préoccupations seront favorisées.

MODULE 4 : FORMATION INDIVIDUALISEE PAR TYPE DE POSTE (Volume horaire individualisé)

Auxiliaires de soins (aide-soignant) :

L'objectif de ces préparations est de maximiser les chances d'intégration dans les Instituts de Formation, lesquels recrutent sur concours (épreuves écrites pour déterminer l'admissibilité au concours, qui précèdent en cas de succès une épreuve orale d'admission définitive).

L'aide-soignant accompagne les personnes dans la réalisation des activités de la vie quotidienne et réalise les soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie. Il contribue à leur bien-être et à leur faire recouvrer, dans la mesure du possible, leur autonomie. Il travaille en collaboration et sous la responsabilité d'un infirmier, le plus souvent, au sein d'une équipe pluri professionnelle et participe aux soins infirmiers préventifs, curatifs ou palliatifs. Il exerce son activité en milieu hospitalier ou extra hospitalier, dans le secteur médical, médico-social ou social.

1. Prise en compte de l'état de la personne

Objectif : Prendre en compte l'état de la personne : identifier ses besoins, s'adapter à une situation non prévue, recevoir et transmettre des messages, accueillir, dialoguer, négocier et sécuriser

2. Participation aux soins de confort

Objectifs : Participer aux soins de confort d'une personne partiellement autonome. Réfection d'un lit occupé ou inoccupé. Installer une personne dans un lit. Prévenir les risques liés à l'alitement prolongé. Aider aux activités motrices

3. Participation aux soins d'hygiène

Objectif : Participer aux soins d'hygiène : toilette du visage, shampoing du corps au lavabo et au lit, soins d'hygiène du nez, de la bouche, rasage du visage, coiffage, maquillage, change de protections, pose d'urinal, de bassin

4. Gestes et Postures

Objectifs : Mettre en œuvre des techniques de secourisme. Assurer les soins d'hygiène corporelle d'une personne partiellement autonome. Aides aux activités motrices. Préparer le matériel, matériaux, les locaux

5. Communication professionnelle

Objectifs : Favoriser les relations professionnelles au sein du service

Écouter et reformuler les attentes .Formuler des questions et des réponses adaptées. Utiliser des moyens de communication non verbale.

Sécuriser. Participer au travail de l'équipe. Participer à une réunion de travail. Être autonome dans l'utilisation des outils de communication et de traitement de l'information

6. Préparation aux épreuves de concours AVS, DEAES, AS

Agent de Service Hospitalier :

Objectifs

1. **Entretien des locaux et du linge** Entretien le linge et les locaux. Maitriser et appliquer les techniques et protocoles de nettoyage, de décontamination et de désinfection.

2. **Préparation, service d'une collation d'un repas** Maitriser les phases de la préparation et du service d'une collation, d'un repas, préparer et assurer le service d'un repas ou d'une collation fabriquer repas et collations traiter, éliminer les déchets.

3. Gestes et Postures

Objectifs : Mettre en œuvre des techniques de secourisme. Assurer les soins d'hygiène corporelle d'une personne partiellement autonome. Aides aux activités motrices. Préparer le matériel, matériaux, les locaux

4. Communication professionnelle

Objectifs : Favoriser les relations professionnelles au sein du service

Écouter et reformuler les attentes .Formuler des questions et des réponses adaptées. Utiliser des moyens de communication non verbale.

Sécuriser. Participer au travail de l'équipe. Participer à une réunion de travail. Etre autonome dans l'utilisation des outils de communication et de traitement de l'information

5. Préparation aux épreuves de concours AVS, DEAES,

Lingère/ASH

Objectifs pédagogiques

- Organiser le circuit du linge : collecte, traitement, distribution, etc.
- Organiser une lingerie/blanchisserie intégrée selon la technique de la marche en avant
- Contrôler le travail effectué et assurer un suivi qualité

1. Le contexte réglementaire de la méthode RABC

- La marche en avant : Retour sur la définition de la méthode RABC
- La réglementation en matière d'hygiène
- Le guide d'application et le référentiel de bonnes pratiques
- Le manuel RABC et le journal RABC

2. La méthode RABC en pratique

- Traitement du linge du résident

3. La prise en charge du linge
 - Le traitement du linge sale
 - Savoir refuser des vêtements, des tissus fragiles
 - Linge textile et linge à usage unique (politique et complémentarité)
4. Organisation de la lingerie ou de la blanchisserie selon la norme RABC
 - Le principe de la marche en avant
 - La notion de parties « propres et sales »
 - Les circuits de distribution du linge
 - La rotation du linge
 - Le rangement ou la distribution du linge

Agent Animation :

L'animateur social conçoit et conduit des projets d'animation visant l'expression et le développement de la relation sociale, l'insertion sociale et le maintien de l'autonomie de la personne. L'animateur social intervient auprès des publics concernés par :

- un environnement défavorisé du point de vue économique, social, culturel...
- une perte d'autonomie physique, psychologique ou déjà inscrit dans un processus d'isolement et d'exclusion.

1. Prise en compte de l'état de la personne

Objectif : Prendre en compte l'état de la personne : identifier ses besoins, s'adapter à une situation non prévue, recevoir et transmettre des messages, accueillir, dialoguer, négocier et sécuriser

2. Participation aux soins de confort

Objectifs : Participer aux soins de confort d'une personne partiellement autonome. Réfection d'un lit occupé ou inoccupé. Installer une personne dans un lit. Prévenir les risques liés à l'alitement prolongé. Aider aux activités motrices

3. Mise en œuvre et participation à un projet d'animation

Objectifs : Participer à un projet d'animation. Identifier les besoins/potentialités des patients/résidents. Travailler en équipe, répertorier les matériels, installer/préparer les locaux, formaliser/proposer le projet, animer une activité, prendre en charge le déroulement d'une journée, aider aux activités motrices, aider à l'acquisition et au maintien de l'expression gestuelle

4. Gestes et Postures

Objectifs : Mettre en œuvre des techniques de secourisme. Aides aux activités motrices. Préparer le matériel, matériaux, les locaux

5. Communication professionnelle

Objectifs : Favoriser les relations professionnelles au sein du service

Écouter et reformuler les attentes. Formuler des questions et des réponses adaptées. Utiliser des moyens de communication non verbale.

Sécuriser. Participer au travail de l'équipe. Participer à une réunion de travail. Être autonome dans l'utilisation des outils de communication et de traitement de l'information

Secrétariat Bureautique :

Objectifs : Acquérir les connaissances générales, les techniques professionnelles de base, les méthodes et outils nécessaires à l'exercice de la profession.

1. Connaissances Générales et Techniques Professionnelles

- Règles de syntaxe, de grammaire et d'orthographe
- Vocabulaire professionnel de l'établissement
- Techniques et outils de communication
- Techniques de recherche documentaire
- Technique de base d'assemblage de documents
- Techniques de secrétariat (prise de note, dactylographie...)
- Logiciels de bureautique (World, EXCEL...)
- Fonctionnement de l'intranet et internet
- Notions d'organisation et de gestion du temps
- Techniques de classement et d'archivage

2. B2i ® Adultes – Brevet Informatique et Internet

Objectifs : Maîtriser les concepts et fonctions de base d'un poste informatique, l'utiliser dans un contexte de réseau. Adopter une attitude citoyenne dans la société de l'information. Réaliser un document numérique. Construire une démarche de recherche et évaluer l'information. Communiquer, échanger, collaborer en réseau

3. Gestes et Postures

Objectifs : Mettre en œuvre des techniques de secourisme. Aides aux activités motrices. Préparer le matériel, matériaux, les locaux

4. Communication professionnelle

Objectifs : Favoriser les relations professionnelles au sein du service

Écouter et reformuler les attentes .Formuler des questions et des réponses adaptées. Utiliser des moyens de communication non verbale.

Sécuriser. Participer au travail de l'équipe. Participer à une réunion de travail. Être autonome dans l'utilisation des outils de communication et de traitement de l'information

Agent Poly-maintienicien :

Effectue la maintenance et l'entretien des locaux et espaces à usage collectif (locaux communaux, établissements hospitaliers, maisons de retraite, immeubles, écoles, locaux d'entreprises,...) selon les règles de sécurité.

Peut gérer les approvisionnements d'outils et de consommables. Techniques d'entretien et d'installations électriques

- Connaissance des habilitations électriques
- Techniques d'entretien de matériel mécanique
- Connaissance des matériaux du gros œuvre, du second œuvre
- Technique de préparation et de pose de revêtement

1. Préparation à l'habilitation électrique au niveau B1-B1V

Objectifs : Sensibiliser et prévenir aux risques électriques. Identifier et utiliser les matériels et outillages de protection. Analyser des opérations et interventions dans l'environnement à risques. Effectuer des manœuvres, travaux, mesurages et vérifications sur une installation électrique. Valider les compétences nécessaires à l'habilitation

2. Gestes et Postures

Objectifs : Mettre en œuvre des techniques de secourisme. Aides aux activités motrices. Préparer le matériel, matériaux, les locaux

3. Communication professionnelle

Objectifs : Favoriser les relations professionnelles au sein du service

Écouter et reformuler les attentes. Formuler des questions et des réponses adaptées. Utiliser des moyens de communication non verbale.

Sécuriser. Participer au travail de l'équipe. Participer à une réunion de travail. Être autonome dans l'utilisation des outils de communication et de traitement de l'information

Modalités de mise en œuvre

Les salariés étant au nombre de 24 ; ils seront divisés sur deux groupes. Les modules de formation auront lieu le lundi (Groupe 1) et le mardi (Groupe 2) afin de dispenser la formation de tronc commun et réaliser une évaluation des potentiels et besoins de chacun des participants.

Ceci permettra d'organiser et de planifier la formation individualisée des salariés qui intégreront au regard de leurs besoins les modules de formation correspondant à leurs profils-métiers, et à leur projet individuel.

Suivi de l'action

L'intervenant participera aux 6 réunions de coordination, tous les 2 mois, et aux réunions du COPIL (2). La coordination entre le formateur référent et l'accompagnateur socio professionnel aura pour objectifs de réguler, d'optimiser la formation des salariés, d'assurer le lien entre la formation et l'emploi, de traiter les problèmes éventuels, d'accompagner efficacement chaque participant dans son parcours de formation.

Méthodologie :

La pratique de la pédagogie active sera privilégiée : méthode pédagogique visant à associer le stagiaire au processus d'apprentissage afin de le rendre acteur de sa formation.

L'acquisition des savoirs de bases du module « Remise à niveau » sera abordée sous l'angle des compétences transversales.

Approche différenciée de la pédagogie : individualisation des situations d'apprentissage et différenciation des activités au sein du groupe en formation.

Évaluation formative réalisée tout au long de la formation

Outils

Le candidat détaillera dans son offre les outils techniques et pédagogiques mis à disposition des participants. Préciser les modalités de suivi des participants, d'enregistrement des présences, de leurs caractéristiques, d'évolution de leur situation à la sortie de l'action, ...

Suivi des participants :

Les directeurs (-trice) de chaque EHPAD, la chargée de suivi ainsi que les référents accompagnateurs et prescripteurs seront informés régulièrement de l'évolution de la situation de chaque salarié apprenant

Le prestataire réalisera un bilan intermédiaire et final pour chaque salarié relatif aux avancées pédagogiques

Le prestataire participera aux réunions de coordination afin de faciliter la bonne exécution du chantier et d'atteindre les objectifs fixés.

Le prestataire participera également aux comités de pilotage à mi-parcours et en fin d'action.

Le prestataire produira une attestation individuelle de formation.

Enregistrement des présences :

Le formateur fera émarger les participants, à chaque session de formation et remettra les feuilles d'émargements le soir même à l'adjoint administratif du groupement.

Co signature participant/Formateur d'une feuille d'émargement pour chaque demi-journée de formation, ainsi que les repas et/ou transport collectifs pour se rendre en formation.

Le prestataire devra être un acteur du développement local ayant la culture du travail en réseau et en partenariat : les communes et communautés de communes, Pôle emploi, les établissements scolaires ou encore les entreprises. . Dans ce cadre, le GECO et ses prestataires ont ainsi des obligations à respecter notamment en termes de réalisations et de publicité. Ces obligations conditionnent l'évaluation de l'opération menée qui sera nommée « Découverte et pré qualification des métiers et des services à la personne et aux collectivités

Le Président Daniel Bosc